

Grille d'évaluation critériée PROJET PERSONNEL Secondaire 5

	CRITÈRE A - Investigation	CRITÈRE B – Planification	CRITÈRE C - Action	CRITÈRE D - Réflexion
1-2	<p>i. L'élève indique un but irréaliste ou superficiel sans lien clair avec ses intérêts personnels ou le contexte mondial choisi.</p> <p>ii. L'élève énonce les acquis préliminaires qui s'avèrent pertinents pour le projet.</p> <p>iii. - Les sources trouvées et consignées sont trop peu nombreuses ou inappropriées. - L'évaluation du degré de fiabilité ou de pertinence des sources est faible, voire inexistante. - La bibliographie est inappropriée ou incohérente et/ou n'est pas utilisée dans le rapport du projet. - Le rapport témoigne peu d'autres compétences de recherche appropriées.</p>	<p>i. Critères qui : - sont élémentaires et/ou sont quelque peu en rapport avec le produit ou le résultat.</p> <p>ii. Un plan succinct qui n'est pas spécifique au but énoncé et un bref résumé de la démarche entreprise dans le cadre du développement.</p> <p>iii. L'élève présente un bref compte rendu laissant apparaître : - une gestion élémentaire ou incohérente du temps et/ou des tâches ; - des compétences affectives mises en pratique tout au long du projet.</p>	<p>i. - Un produit ou un résultat mal élaboré / très incomplet - Un résumé de la façon dont l'élève a atteint le but du projet et a établi un lien avec le contexte mondial, en créant un produit ou un résultat qui répond peu ou ne répond pas aux critères de réussite</p> <p>ii. L'élève présente un résumé : - des compétences de pensée critique et/ou créative utiles au projet.</p> <p>iii. L'élève présente un résumé laissant apparaître : - des échanges limités ou hors sujet avec des personnes qui participent au projet ; - une faible collaboration avec les personnes concernées par le projet (si nécessaire dans le cadre du projet). Le rapport manque de clarté et de cohérence, et/ou ne suit pas la structure prescrite.</p>	<p>i. L'évaluation résume la qualité du produit ou du résultat à l'aide de certains des critères de réussite énoncés.</p> <p>ii. La réflexion indique au moins une façon dont l'élève a approfondi sa connaissance et sa compréhension du sujet et/ou du contexte mondial, mais ne fournit aucun exemple.</p> <p>iii. La réflexion indique au moins une façon dont l'élève a évolué en tant qu'apprenant de l'IB, mais ne fournit aucun exemple.</p>
3-4	<p>i. L'élève résume un but simple ou facile à atteindre qui indique un contexte mondial pertinent.</p> <p>ii. L'élève résume les acquis préliminaires qui s'avèrent pertinents pour certains aspects du projet.</p> <p>iii. - Un éventail de sources a été trouvé et consigné. - La fiabilité ou la pertinence des sources sélectionnées pour le projet est évaluée. - La bibliographie est cohérente et est utilisée dans le rapport du projet. - Le rapport témoigne de compétences de recherche appropriées.</p>	<p>i. Critères qui : - s'intéressent d'abord aux aspects qualitatifs du produit ou du résultat ; - résumant la façon d'observer la réussite.</p> <p>ii. Le plan : - comprend une planification à long terme qui ne présente pas d'étapes spécifiques ; - présente des liens vagues avec le projet de l'élève ; - comprend des dates, notamment des dates limites, très générales. La consignation de la démarche entreprise dans le cadre du développement : - comprend une explication générale et/ou fragmentaire de la démarche, qui ne correspond pas clairement au plan.</p> <p>iii. L'élève présente une description laissant apparaître : - une gestion convenable du temps et des tâches qui révèle une certaine autonomie ; - des compétences affectives mises en pratique tout au long du projet ; - l'utilisation d'une autre compétence d'autogestion.</p>	<p>i. - Un produit ou un résultat simple - Une description de la façon dont l'élève a atteint le but du projet et a établi un lien avec le contexte mondial, en créant un produit ou un résultat qui répond quelque peu aux critères de réussite</p> <p>ii. L'élève présente une description : - des compétences de pensée critique et créative adaptées au projet ; - du transfert d'une partie de l'apprentissage issu de la recherche pour atteindre le but du projet.</p> <p>iii. L'élève présente une description laissant apparaître : - des échanges avec des personnes concernées par le projet ; - un travail efficace avec autrui (si nécessaire dans le cadre du projet). Le rapport est occasionnellement clair et cohérent, et suit partiellement la structure prescrite.</p>	<p>i. L'évaluation décrit la qualité du produit ou du résultat à l'aide de certains des critères de réussite énoncés.</p> <p>ii. La réflexion résume les façons dont l'élève a approfondi sa connaissance et sa compréhension du sujet et du contexte mondial, en utilisant quelques exemples.</p> <p>iii. La réflexion résume les façons dont l'élève a évolué en tant qu'apprenant de l'IB, en utilisant quelques exemples.</p>
5-6	<p>i. En fonction de ses intérêts personnels, l'élève développe un but clair : - en expliquant ce qui rend le but difficile sur le plan personnel ; - en détaillant le lien entre le but et un contexte mondial pertinent.</p> <p>ii. L'élève décrit suffisamment en détail les acquis préliminaires qui s'avèrent pertinents pour le projet.</p> <p>iii. - Un éventail approprié de sources variées a été trouvé. - La fiabilité et la pertinence des sources sélectionnées pour le projet sont évaluées de façon efficace. - La bibliographie est appropriée et cohérente, et est bien utilisée dans le rapport du projet. - Le rapport témoigne systématiquement de compétences de recherche appropriées.</p>	<p>i. Critères qui : - sont réalistes et pertinents pour le produit ou le résultat - se fondent sur la recherche (en lien avec celle-ci) - sont qualitatifs et/ou quantitatifs, selon les cas.</p> <p>ii. Le plan : - comprend une planification à court et à long terme qui ne présente pas d'étapes spécifiques ; - présente des liens évidents avec le projet de l'élève ; - comprend des dates, notamment des dates limites, précises. La consignation de la démarche entreprise dans le cadre du développement : - comprend une explication de la démarche (du début à la fin), qui correspond au plan ; - indique les modifications sans préciser leurs motifs.</p> <p>iii. L'élève présente une explication laissant apparaître : - une gestion efficace et souvent autonome du temps et des tâches ; - des compétences affectives mises en pratique tout au long du projet ; - l'utilisation efficace d'autres compétences d'autogestion.</p>	<p>i. - Un produit de bonne qualité ou un résultat concluant - Une explication de la façon dont l'élève a atteint le but du projet et a établi un lien avec le contexte mondial, en créant un produit ou un résultat qui répond clairement aux critères de réussite</p> <p>ii. L'élève présente une explication : - des compétences de pensée critique et créative adaptées au projet ; - du transfert de l'apprentissage issu de la recherche pour trouver de nouvelles idées ou résoudre des problèmes afin d'atteindre le but du projet.</p> <p>iii. L'élève présente une explication laissant apparaître : - des échanges efficaces avec les personnes concernées par le projet en utilisant des modes de communication adéquats ; - un travail efficace avec autrui (si nécessaire dans le cadre du projet). Le rapport est en grande partie clair et cohérent, et suit la structure prescrite.</p>	<p>i. L'évaluation explique la qualité du produit ou du résultat à l'aide de la plupart des critères de réussite énoncés.</p> <p>ii. La réflexion explique comment l'élève a approfondi sa connaissance et sa compréhension du sujet et du contexte mondial, en utilisant des exemples précis et bien choisis.</p> <p>iii. La réflexion explique comment l'élève a évolué en tant qu'apprenant de l'IB, en utilisant des exemples précis et bien choisis.</p>
7-8	<p>i. En fonction de ses intérêts personnels, l'élève développe un but clair : - en indiquant les raisons pour lesquelles le but est très difficile ; - en établissant un lien pertinent avec un contexte mondial.</p> <p>ii. L'élève analyse la pertinence des acquis préliminaires pour le projet ainsi que leur contribution au projet.</p> <p>iii. - Un large éventail de sources très variées a été trouvé. - La fiabilité et la pertinence des sources sont évaluées de manière systématique et efficace. - La bibliographie est appropriée et cohérente, et est utilisée de manière subtile dans le rapport du projet. - Le rapport témoigne amplement d'un large éventail de compétences de recherche.</p>	<p>i. Critères qui : - définissent clairement les caractéristiques d'un produit ou d'un résultat de haute qualité ; - se fondent explicitement sur une recherche très pertinente ; - sont motivés, spécifiques et multidimensionnels.</p> <p>ii. Le plan : - comprend une planification à court et à long terme avec des étapes logiques et détaillées ; - se concentre énormément sur le projet de l'élève ; - comprend des dates, notamment des dates limites, précises et des indications claires de l'ajustement du calendrier du projet. La consignation de la démarche entreprise dans le cadre du développement : - comprend un compte rendu complet de la démarche (du début à la fin), qui correspond étroitement au plan ; - décrit et justifie clairement les modifications.</p> <p>iii. L'élève présente une justification laissant apparaître : - ses points forts et limites concernant la gestion efficace et autonome du temps et des tâches ; - des compétences affectives mises en pratique tout au long du projet ; - l'utilisation très efficace d'autres compétences d'autogestion.</p>	<p>i. - Un produit de haute qualité ou un résultat très concluant - Une analyse et une évaluation de la façon dont l'élève a atteint le but du projet et a établi un lien avec le contexte mondial, en créant un produit ou un résultat qui répond totalement aux critères de réussite</p> <p>ii. L'élève présente une analyse et une évaluation : - des compétences de pensée critique et créative adaptées au projet ; - du transfert de l'apprentissage issu de la recherche pour trouver de nouvelles idées ou résoudre des problèmes afin d'atteindre le but du projet.</p> <p>iii. L'élève présente une analyse et une évaluation laissant apparaître : - des échanges permanents, riches et essentiels avec les personnes concernées par le projet en utilisant différents modes de communication adéquats ; - un travail efficace avec autrui (si nécessaire dans le cadre du projet). Le rapport est toujours clair et cohérent, et suit de façon efficace (ou créative) la structure prescrite.</p>	<p>i. L'évaluation analyse la qualité du produit ou du résultat à l'aide de tous les critères de réussite énoncés.</p> <p>ii. La réflexion évalue comment l'élève a approfondi sa connaissance et sa compréhension du sujet et du contexte mondial, en utilisant des exemples pertinents, des descriptions détaillées et des explications judicieuses.</p> <p>iii. La réflexion évalue l'évolution de l'élève en tant qu'apprenant de l'IB, en utilisant des exemples appropriés, des descriptions détaillées et des explications judicieuses.</p>

Ces grilles ont été prises dans le guide « RECOMMANDATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES PROJETS » du PEI, pages 13 à 26.